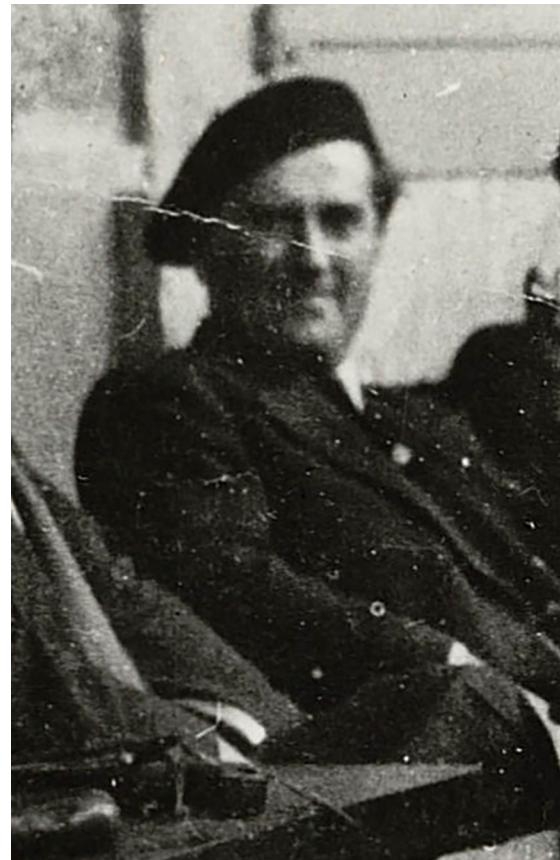

Des municipalités de la Résistance aux premières élections municipales avec vote des femmes (septembre 1944-avril 1945)

Jean-Louis ISSARTEL

Avant-propos : cet article est la seconde partie d'une étude plus vaste intitulée : « Des comités de Libération de la phase insurrectionnelle aux élections municipales du printemps 1945 ou le rétablissement de la République par la base, en Ardèche ». La première partie « Le pouvoir de Vichy balayé : les comités de Libération de la phase insurrectionnelle » est dans le numéro 168 de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent « Du combat pour la liberté à la Libération ».

En quelques semaines, le pouvoir vichyste au niveau local est balayé en Ardèche par l'insurrection déclenchée le 6 juin 1944 lors du débarquement allié en Normandie. Pendant cette période de combats intenses, le « noyau actif » du CDL (Comité départemental de Libération) joue un rôle essentiel dans les prises de décision qui ne relèvent pas du domaine militaire. Jean Beaussier (alias « D ») représentant des MUR (Mouvements unis de la Résistance devenus à partir de janvier 1944 le MLN, Mouvement de Libération nationale) est secondé par Georges Fargier (alias « Alec ») représentant du PCF (Parti communiste français), Claude Belmas (alias « Ulysse ») pour le FN (Front national de lutte pour l'indépendance de la France) et Louis Heller (alias « Pierre ») pour la CGT (Confédération générale du Travail).

Suivant les directives du CNR (Conseil national de la Résistance) le CDL met en place des Comités locaux de Libération (CLL) dans les communes chargées de mettre en place les nouvelles autorités municipales, la priorité étant de remettre celles-ci entre les mains de représentants authentiques de la Résistance. Ce qui se fait sans prendre en compte l'ordonnance prise à Alger par le CFLN (Comité français de Libération nationale) le 21 avril 1944 prévoyant le maintien des municipalités élues en 1935, épurées de leurs éléments vichysois. La prise de fonction par Robert Pissière, le préfet de la Résistance nommé par le commissaire de



Georges Fargier, alias « Alec », représentant du PCF, extrait photographie de réunion du CDL, sans doute prise à Privas, sans date © AD07,70 J 22

la République Yves Farge, le 5 septembre 1944, alors que l'Ardèche est libérée, rebat les cartes. En effet, le nouveau préfet, représentant du GPRF (Gouvernement provisoire de la République française qui depuis le 3 juin remplace le CFLN) est chargé de veiller à l'application des décisions prises à Alger, puis à partir de la fin août 1944 à Paris.



Yves Farge, commissaire de la République, et le préfet Robert Pissière, avril 1945, à Tournon © AD 07, 70 J 29

L'homologation des CLL et des municipalités par le préfet de la Résistance : un nouveau partage des responsabilités avec le CDL

Un compromis s'avère indispensable. Le CDL, qui maintient son noyau actif limité aux quatre organisations fondatrices, achève son élargissement avec l'entrée de tous les courants engagés dans la Résistance et notamment avec l'arrivée de Sanial, l'archiprêtre de Tournon, de Mme Heller, couturière d'Annonay pour le CFF (Comité des femmes françaises), ceux de Froment et Astier les deux parlementaires ayant refusé les pleins pouvoirs à Pétain en 1940, et membres de l'assemblée consultative désormais installée à Paris redevenu la capitale de la France... Vient aussi s'ajouter, après son retour de déportation, Pierre Piéri (SFIO) cafetier de Bourg-Saint-Andéol chez qui s'était déroulée la première réunion fondatrice du groupe Cochet en octobre 1940. Par ailleurs fin septembre, « Ulysse » parti dans la Drôme est remplacé par René Montéréal pour le FN, tandis que pour la CGT, Heller l'est bientôt par Sahy, sous-chef de gare de Labégude.

Après la phase insurrectionnelle marquée par le rôle décisif des FFI, ce sont surtout les organisations civiles de la Résistance (FN, MLN...) qui prennent le relais, sous l'impulsion à la fois du CDL et des CCL. Parfois on organise, quand on en a les moyens (manque de carburant...) des tournées dans les zones « blanches ». La consigne de faire figurer les quatre organisations présentes dans le noyau actif s'avère très vite difficile à respecter, ne serait-ce que parce que dans beaucoup de communes, elles ne sont pas toutes représentées, voire

pas du tout. Très vite, le CDL permet de remplacer la CGT par un résistant du monde paysan alors qu'il appelle à la création de comités d'action paysanne pour remplacer la défunte corporation créée par Vichy. Puis, avalisant les propositions faites à la base, sont homologués de nombreux CLL aux étiquettes parfois floues, reflétant mieux les sensibilités locales...

D'ailleurs, dans beaucoup de communes, et parfois dès l'insurrection, c'est le maire qui participe à leur mise en place et en devient le président. Il suffit pour cela que la municipalité déclare son soutien à la Résistance et reconnaîsse l'autorité du GPRF présidé par de Gaulle.

Pour asseoir le pouvoir de la Résistance, il fallait d'abord que les CLL soient installés dans les 349 communes du département et que sur leurs propositions, avalisées par le CDL et homologuées par le préfet, soient mises en place les nouvelles autorités locales. Le GPRF veut faire vite. Un télégramme ministériel du 16 octobre ordonne que tout soit terminé à la fin du mois. Or le 24 novembre, « Alec » recense 262 CLL homologués, un tiers d'entre-eux comprenant des conseillers municipaux déjà en place. Le travail est donc loin d'être achevé. Il s'avère d'autant plus long que certains conflits internes, parfois pour des brouilles, dans un peu plus d'une dizaine de communes divisent les CLL. Il y a quelques cas, relativement limités, où le CL se heurte à une opposition active des habitants comme à Saint-Laurent-les-Bains ou à Sablières. Parfois, on ne trouve personne pour le fonder, comme à Champagne.

Enfin s'appuyant sur une interprétation particulière de l'ordonnance du 21 avril 1944, certains maires déchus pour leur dévotion au maréchal Pétain, se découvrent une âme résistante, et protestent de leur bonne foi pour exiger leur rétablissement. Le phénomène, circonscrit à un peu plus d'une vingtaine de communes, est particulièrement vif à Peaugres, où agit en sous-main Serves, l'ancien maire et conseiller général de Félines, mais aussi dans la région de Coucouron, à Ruoms, à Saint-Jean-Chambre, à Saint-Jean-Roure, à Vion... Parfois le cas est difficile à résoudre comme à Baix où le maire radical-socialiste, désigné par Vichy en 1942, avait agi clandestinement pour la Résistance, ce qu'atteste Bacconnier au sein du CDL, mais ce que les résistants locaux ne veulent pas entendre... Dans tous les cas le CDL diligente une enquête avant de prendre sa décision. Parfois c'est le préfet qui la provoque, comme le 1^{er} décembre 1944 à Saint-Pons sur la conduite de l'ancien maire, ou le 27 novembre sur un élu de Lachamp-Raphaël « partisan du régime déchu », ou encore le 12 décembre sur la présence à la tête de la mairie du Pouzat d'un délégué de Vichy, ancien président de la Légion (1).



Extrait d'une photographie prise sans doute à Privas lors d'une réunion du CDL, sans date. De gauche à droite, Claude Belmas (Ulysse), René Montéréal (Michel) son remplaçant pour le FN, et Sahy pour la CGT, 1944 © AD07, 70 J 22

A contrario, comme le reconnaît « Alec » le 16 février 1945 devant le CDL, la mise en place des nouvelles délégations souffre parfois d'une trop grande précipitation et de partis pris que la période des combats pouvait expliquer mais qu'il faut rapidement corriger : « Que dire des membres des CLL créés dans le feu de l'insurrection, sectaires dans ces heures-là, qui ont vite compris qu'un CLL devait être élargi à toutes les couches politiques de la localité, qu'ils devaient tenir compte de la majorité d'avant 1939 et des tendances qui s'étaient faites jour après la Libération ». C'est ainsi qu'en application de l'ordonnance du 21 avril les délégations municipales sont élargies pour tenir davantage compte des sensibilités locales. Elles sont mêmes, dans les communes où le conseil ne s'était pas compromis, transformées en « municipalités maintenues » avec l'adjonction de quelques membres proposés par la Résistance. Ce processus nécessite des enquêtes diligentées par le CDL auprès de ses comités locaux, suivies de propositions, homologuées au final par le préfet. Et lorsque les CLL font défaut, notamment dans les régions très conservatrices, le préfet et le CDL doivent maintenir de guerre lasse des municipalités sur la foi de leur déclaration d'adhésion au GPRF et à de Gaulle.

Le travail n'est achevé qu'en avril 1945, à quelques jours des élections municipales. Sur proposition du CDL, 231 CL ont été convertis en délégations municipales, 103 municipalités ont été maintenues et 15 rétablies (celles qui avaient été déchues par Vichy) (2).

Quel renouvellement avait été apporté à la veille des élections municipales ?

Le tableau 1 construit à partir de la liste des conseillers évincés à la Libération, établie par la préfecture, est assez éclairant. En tout 1 997 conseillers municipaux d'avant 1939 ou membres des délégations spéciales de Vichy (sur 4 179 moins les décès et les démissionnaires) ont été déchus, dont 157 maires ou présidents de délégation spéciale sur 349, soit un peu moins de la moitié des conseillers et des maires en place sous Vichy.

Le tableau 2 évalue la sensibilité politique des maires et des présidents de délégations installés avant les élections municipales à partir des données établies par la préfecture. Un tableau à considérer avec précaution car les services de chaque sous-préfecture ne semblent pas avoir suivi les mêmes critères de classement. Et un tableau qui schématise un peu la réalité en ce début 1945 car les étiquettes attribuées aux maires ou aux présidents de délégations municipales sont souvent floues : les personnes désignées comme « Républicains » peuvent s'appliquer aussi bien à des sensibilités de droite comme de gauche. Il convient aussi de se méfier des généralisations trop hâtives : dans

1. AD07, 76 W 6.

2. AD07, 72 W 110, rapport du préfet 15 avril 1945.

	Arrondissement de Largentière	Arrondissement de Privas	Arrondissement de Tournon	Total
Conseillers évincés	556	656	785	1997 (sur 4 149 élus en 1935 auxquels il convient d'enlever les élus décédés ou démissionnaires)
Dont maires et présidents de délégation	50	50	57	157 (sur 346)
Et adjoints	40	42	53	135

Tableau 1 - Nombre de conseillers, maires présidents de délégation spéciale et adjoints évincés à la Libération en Ardèche
 © Tableau établi par l'auteur, sources : AD07, 7W 13

Arrondissements	Situation en 1935				Situation avant les municipales d'avril-mai 1945									
	URD	RS	RG	SFIO	URD	R. D	Rep	RS	R. G	Synd	SFIO	MUR	PCF	FN
Largentière : 111	58	33	12	8	14	3	7	13	8	2	26	7	12	19
Privas : 111	27	63	12	9	4	4	8	29	3	2	30	0	20	11
Tournon : * 127	81	29	15	2	17	4	39	21	3	0	18	6	12	5*
Total : * 349	166	125	39	19	35	11	54	63	14	4	74	13	44	35*

Tableau 2 : répartition politique des maires élus en 1935 et des maires et présidents de DM avant les élections municipales d'avril 1945 © Tableau établi par l'auteur, sources : AD07, 72 W 283

URD : Union des républicains démocrates : formation de droite, j'ai inclus dans la colonne situation avant les municipales d'avril-mai 1945 de petites formations de droite : UNR, MPF, et certains intitulés « conservateurs ».

R.D. : uniquement dans la colonne avant avril-mai 1945 : sensibilité démocrate-chrétienne, étiquetés « Républicains démocrates » ou « Indépendants ».

Rep : « Républicains (terme qui peut être revendiqué aussi bien par des personnes de sensibilité de gauche que de droite, mais sans précision à ce sujet. Parfois (un seul cas) ils figurent sous l'étiquette d'un mouvement de Résistance accolé (Républicain-FN) ce qui, sous réserve, le situe alors plutôt à gauche.

RS : radicaux et radicaux-socialistes (j'ai inclus dans la colonne avant mai-juin 1945 des syndicalistes paraissant sous la double casquette CGT-RS ou d'un mouvement de Résistance présenté ainsi MUR-RS.

R.G : républicains de gauche.

Synd : uniquement dans la colonne de gauche des syndicalistes de la Résistance présentés en tant que tels (CGT et syndicat paysan).

MUR : Mouvements unis de la Résistance : j'y ai inclus les MLN (Mouvement Libération nationale) qui sont issus des MUR et qui apparaissent deux fois.

SFIO : socialistes encartés ou déclarés socialistes.

PCF et sympathisants : pas de maire communiste en 1935. Dans la colonne avant mai-avril 1945 figurent les communistes déclarés comme tels.

FN : Front national de lutte pour l'indépendance de la France.

*À noter que dans la colonne avant mai-juin 1945, dans la circonscription de Tournon, il manque deux communes pour lesquelles la préfecture ne donne aucun renseignement. C'est pourquoi on arrive à un total de 125 communes au lieu de 127 et dans le total à 347 communes au lieu de 349.

quarante-huit communes (sur trois cent quarante-neuf) le maire ou le président de délégation municipale est désigné uniquement sous l'étiquette de mouvements de résistance : FN (dans trente-cinq cas) ou MUR (onze fois) ou MLN (deux fois), on aurait tendance à considérer que les personnes classées FN sont proches du PCF puisque cette organisation avait été créée à son initiative et à rapprocher les attributions de MUR ou de MLN à la mouvance socialiste.

Ce serait oublier que ces organisations s'adressent à un très large éventail d'opinions. Vérification faite par croisement de données on s'aperçoit que sur dix-neuf personnes fichées FN dans l'arrondissement de Largentière en avril-mai 1945, douze ont pu être identifiées selon leurs affinités politiques. On ne repère que trois PCF ou apparentés (Pradons, Barnas, Bessas), pour

trois radicaux socialistes (Chirols, Prunet, Vinezac), deux socialistes (Malbosc, Les Salelles), un « Jeune République » (Payzac), un en tête de liste au printemps 1945 aux Vans sous l'étiquette « Union gaulliste », et même deux URD (Lavilatte et Labeaume). Ceci dit, le résultat fait apparaître une répartition très pluraliste non seulement des forces issues de la Résistance mais aussi une présence relativement forte de courants conservateurs et de la droite surtout dans la circonscription de Tournon et sur le plateau ardéchois. Ceci peut s'expliquer par la difficulté qu'ont pu rencontrer les résistants à former des CLL dans les régions très conservatrices et aussi par le ralliement de nombreux maires de ces contrées au GPRF et à de Gaulle, certains allant même jusqu'à se placer sous l'étiquette FN, alors que se développe dans le département un vaste mouvement sur l'orientation de la République en devenir.



Jean Beaussier, 2^e à partir de la droite, à Privas, avril 1945 © AD07 70 J 61

Quelles bases pour la République : les cahiers de doléances

Le CDL s'est engagé dès le mois de septembre dans l'action pour les grandes réformes prévues dans le programme du CNR. Son président Jean Beaussier participe activement aux assemblées des CDL de la région Rhône-Alpes du 22 septembre à Valence et des 7 et 8 octobre, et au congrès des CDL de la zone Sud à Avignon, où ceux-ci refusent de n'être que des organes consultatifs. Ils protestent contre la tenue d'élections municipales anticipées, avant le retour des prisonniers de guerre. Surtout, pour populariser le programme du CNR, parfois mal connu, ils inscrivent leur action dans le sillage d'une proposition du FN du Rhône, reprise au congrès d'Avignon, pour la convocation des « États généraux de la renaissance française » afin de créer un vaste mouvement populaire autour du programme du CNR (3). Pour cela les CLL sont invités à prendre l'initiative de réunir des « assemblées patriotiques » en vue de la rédaction de cahiers de doléances comme en

1789. En même temps, se développe un très fort courant unitaire, initié par les communistes qui engrangent alors un grand nombre d'adhésions. Ce mouvement est aussi largement repris par d'autres, notamment par les « Anciens de la Résistance active » (ARA) première association d'anciens résistants comprenant de nombreux membres de l'AS (en majorité) et des FTP (4). En cette fin 1944, début 1945, il se traduit en Ardèche par la fusion, réalisée le 12 février 1945, entre le FN et le MLN au sein du FURF (Front uni de la renaissance française) qui tient son congrès à La Voulte le 22 avril à quelques jours des municipales. Des contacts et des réunions ont même lieu pour que se réalise l'union entre socialistes et communistes au sein d'un seul parti ouvrier.

C'est dans le cadre de cet élan très unitaire que se situe la vaste consultation engagée sous l'impulsion du CDL débouchant sur la rédaction de cahiers de doléances. Laquelle connaît un étonnant succès en Ardèche, au vu des dures circonstances de l'époque (rudesse de l'hiver, difficultés de communications,

3. ISSARTEL Jean-Louis, « Les résistants de l'Ardèche de la Libération de l'Ardèche aux débuts de la guerre froide : espoirs et désillusions », *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, n° 114, *L'Ardèche au temps de la IV^e République*, mai 2012, article en ligne sur le site de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent : <http://www.memoire-ardeche.com/>

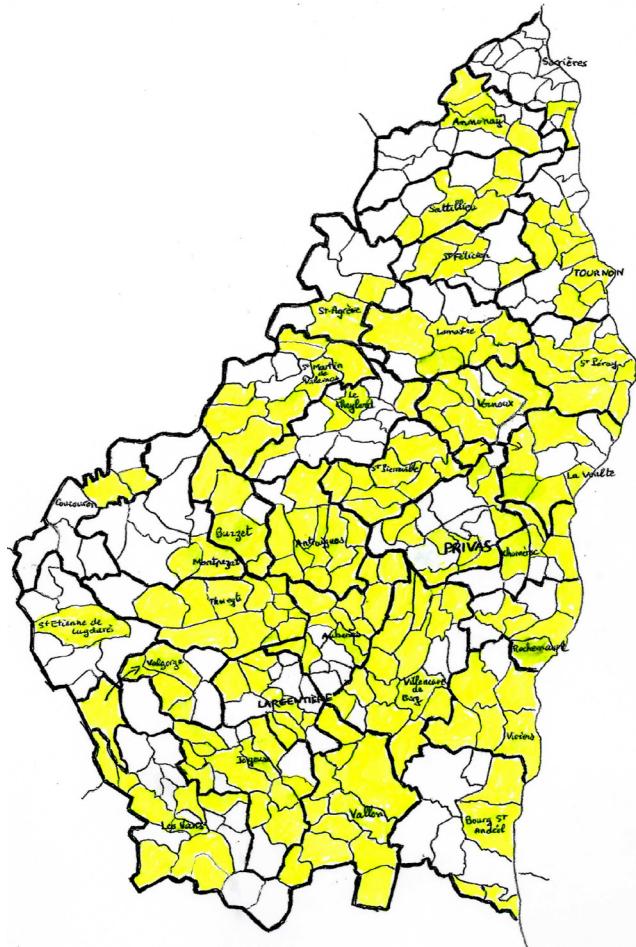
4. ISSARTEL Jean-Louis, in « *museedelaresistanceenligne* », Fondation de la Résistance/Ardèche/ Base medias/ notice média « *carte d'adhérent aux ARA de Jean Joliwald* », et (2) renvoi 37.

pauvreté des moyens...). L'organisation est laissée à l'initiative des CLL et des municipalités et délégations municipales nouvellement installées. Consultation complexe élaborée dans chaque commune d'abord au niveau de plusieurs catégories de la population (ouvriers, paysans, comités de femmes, fonctionnaires, commerçants, artisans, enseignants et même parfois patrons...) avec une synthèse du CLL soumise ou non au vote d'une « assemblée patriotique ». Les archives départementales de l'Ardèche ont conservé tout ou partie des cahiers de 204 communes (5). La carte 1 permet de les situer. On note que les zones blanches se situent plutôt sur le plateau et dans le nord du département, en assez bonne adéquation avec l'orientation politique conservatrice des maires et des présidents de délégation en place. Leur étude reste à faire.

Un simple survol des contenus des cahiers fournit des éléments très intéressants sur les difficultés de l'heure, et les attentes des populations. Bien sûr ils apportent dans l'ensemble un soutien au programme du CNR, en reprenant les formules et l'argumentaire du CDL et des mouvements de résistance (FN, MLN...) mais ils reflètent aussi des opinions parfois contrastées et même contradictoires selon les communes et les rapports de force locaux. Les divergences les plus sensibles concernent l'école : la majorité exprimant une opinion à ce sujet défend l'idée d'une école unique, publique, laïque et obligatoire, en opposition au statut privilégié de l'école privée sous Vichy, gratifiée de subventions publiques. Mais ce n'est pas le cas partout, notamment sur le plateau ardéchois. La question de l'épuration, en général exigée avec force (et pas seulement par les communistes) mais avec des nuances selon les localités, suscite parfois un débat houleux comme à Saint-Martin-le-Supérieur. Le soutien très largement répandu pour la reconnaissance du droit de vote aux femmes est, dans de rares cas, rejeté, comme à Charmes ou à Valgorge. Et dans certains milieux, comme l'exprime le cahier des ouvriers de La Voulte, persiste, dominante, l'idée que la place de la femme est de rester au foyer.

En tout cas, la rédaction de ces cahiers en novembre-décembre 1944 est un moment important d'une prise de conscience politique pour de larges couches de la société (6), avec pour objectif la construction collective des bases d'une nouvelle République que quasiment tous ceux qui s'exprimaient à ce sujet voulaient plus démocratique et sociale, avec un fort rejet de la domination des grands trusts accusés d'avoir collaboré avec l'ennemi.

Elle coïncide avec les actions menées par les salariés des grandes entreprises en faveur des nationalisations, d'abord en agissant pour la mise sous séquestre de celles qui se sont compromises sous Vichy. Le sé-



Carte 1 – Communes (en jaune) dont les cahiers de doléances de l'automne 1944 sont conservés aux archives départementales de l'Ardèche © Jean-Louis Issartel

questre de Lafarge à Viviers en est un exemple phare en Ardèche (7). Mais il s'exprime aussi dans d'autres secteurs (la TASE à La Voulte...). Il nourrit un mouvement de justice et d'émancipation sociale (participation du personnel à la gestion des entreprises, amélioration de la condition ouvrière : à Lafarge les salariés obtiennent le droit à la retraite à 60 ans.

Certains CLL explorent de nouvelles approches révélatrices de fortes attentes démocratiques. Ainsi à Saint-Michel-de-Chabillanoux la synthèse se fait devant une assemblée de 200 personnes, une grande partie de la population adulte du village. Au Pouzin en grande partie détruit par les bombardements alliés, pour affronter les énormes problèmes du déblaiement des ruines, du logement et de la répartition des secours, un système de coopératives se met en place. La population est appelée à participer aux décisions collectives, la délégation municipale ouvrant ses commissions aux simples citoyens. Un élan de solidarité mobilise de nombreux CLL pour venir en aide aux populations

5. AD07, 76 W 17 et 18.

6. L'assemblée patriotique de Saint-Michel-de-Chabrianoix rassemble 200 habitants selon le rédacteur du cahier. Même affluence à La Souche.

7. BONNAUD Pierre, « Les premiers pas d'un comité d'entreprise : Lafarge », *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, n°114, *L'Ardèche au temps de la IV^e République*, mai 2012.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

*Toute la Population de la Commune de _____
est convoquée à la réunion des Etats Généraux
Communaux qui aura lieu le _____ Décembre 1944
à _____ heures, Salle de _____*

ORDRE DU JOUR :

**Elaboration du cahier de doléances.
Désignation des délégués aux Etats Généraux Départementaux.**

IMPRIMERIE L. VOLLE — PRIVAS

Affichette de la préparation des États généraux de la renaissance française © AD07, 76 W 16

sinistrées, Annonay donnant l'exemple en nouant des liens particuliers avec Le Pouzin... Les États généraux de l'Ardèche se réunissent à Privas le 21 décembre 1944, sous la présidence de Beaussier, en présence du préfet, avec 283 délégués, représentant près de 200 communes, venus malgré la pénurie des transports et les difficultés du quotidien. On y réclame l'application du programme du CNR, la prise de mesures sévères contre les anciens collaborateurs, la confiscation des profits illicites, la lutte contre le marché noir, la poursuite de l'effort de guerre, l'Allemagne n'étant pas encore vaincue. Cinq délégués sont élus pour remettre le cahier ardéchois au général de Gaulle à Paris.

Mais tous les départements ne vont pas aussi vite et la réunion des États généraux prévue au plan national est repoussée. Ce qui constraint le CDL ardéchois à organiser de nouveaux États mais après la tenue des élections municipales.

Les élections municipales du printemps 1945 et l'application de la première réforme phare : le droit de vote aux femmes

En attendant la préparation des élections municipales s'active. Avec le rétablissement de la République, en attendant la mise en place d'une nouvelle constitution, c'est la loi de 1884 sur les municipalités qui s'applique. Pour être élu il faut avoir au moins 25 ans et les

fonctionnaires (comme les institutrices et instituteurs) ne peuvent être élus dans la commune de leur exercice. Sont aussi exclus les militaires. L'ordonnance du 21 avril 1944 élargit le droit de vote et d'être éligibles aux femmes. Elle exclut les collaborateurs avérés, les membres du gouvernement sous Vichy, les parlementaires ayant voté les pleins pouvoirs à Pétain et les individus ayant accepté une nomination au Conseil national ou dans un conseil départemental. L'abaissement de la limite d'âge pour être élu, et la possibilité pour les fonctionnaires d'être élus sont revendiqués par le CDL et de nombreux CLL d'autant plus qu'à la tête des nouvelles municipalités mises en place figurent parfois de jeunes résistants ayant moins de 25 ans, tout comme des instituteurs. Les cahiers de doléances demandent souvent l'abaissement de l'âge du droit de vote et d'être élu à 18 ans. Demandes vaines. Simplement, à titre dérogatoire, avec le soutien du préfet Pissière, les conseillers et les membres d'une délégation âgés de moins de 25 ans comme les instituteurs sont maintenus dans leurs fonctions jusqu'aux élections à venir.

Le CDL agit pour que partout, la Résistance se présente unie, l'objectif étant de réussir un ralliement massif autour de la République en gestation et du programme du CNR, dépassant les clivages politiques.

Toutefois quelques fissures apparaissent. Au sein même du CDL, Louis Misery représentant du CCAC



Farandole à Aubenas, 8 mai 1945 © AD07, 70 J 61

(Comité de coordination et d'action chrétienne) exprime à plusieurs reprises sa différence, que ce soit à propos de l'épuration, ou de la campagne des cahiers de doléances. Il est le principal artisan de la création en Ardèche du nouveau MRP (Mouvement républicain populaire) issu de la Résistance de tendance démocrate chrétienne, lequel fait ses premiers pas. Or ce dernier prône la constitution de listes séparées aux municipales. Même si cette position n'est pas partagée par tous les chrétiens anciens résistants qui comme l'abbé Sanial ou le pasteur Basset soutiennent le FURF, la fissure est là. Par ailleurs, si tout un courant de la SFIO se déclare favorable à la constitution de listes d'entente, Édouard Froment, membre de l'Assemblée consultative, a, dès le 17 octobre 1944, demandé à « Alec » si, à propos des élections, il pouvait y avoir « une conception différente d'aller à la lutte ». Une position confirmée le 18 février 1945 par une majorité de délégués au congrès départemental de la SFIO à Aubenas. Ne sont admises au mieux que des listes d'union limitées aux partis laïques, ce qui exclut les démocrates-chrétiens qui viennent de créer le MRP. Quant au parti radical, jusqu'alors très discret et divisé (son leader d'avant-guerre Gaston Riou s'était compromis avec le régime de Vichy), il n'adhère qu'avec réserve au mouvement impulsé par le CDL dont les positions lui paraissent être trop à gauche. Toutefois le docteur Bouvat, maire

de Saint-Péray et par ailleurs membre du FN, inscrit, comme d'autres élus radicaux, son action dans le sillage unitaire. On notera en même temps, qu'au-delà des divergences, tous défendent le programme du CNR.

Le regard de la préfecture : des pronostics pessimistes pour les listes de la Résistance

Dans l'ensemble, les rapports du préfet, laissent présager un fort retour de la droite. Initialement prévues pour le mois de février, les élections municipales sont repoussées et fixées pour les 29 avril (1^{er} tour) et 13 mai (2^e tour). L'Allemagne capitule entre les deux tours. Avec l'ambiance des fêtes de la victoire, avec bientôt le retour tant attendu des prisonniers et des déportés et des envoyés au STO (Service du travail obligatoire), les têtes sont ailleurs. Surtout dans le contexte des difficultés de ravitaillement, ces premières élections ne paraissent pas enthousiasmer les foules. D'autant plus que les municipalités élues ne sont que provisoires, en attendant la mise en place d'une nouvelle constitution, la III^e République ayant failli. Souvent les CLL sont pris de court pour les préparer sérieusement, comme le souligne le président du CLL de Montpezat. Les pronostics de la préfecture (8) annoncent en gros la reproduction de la carte électorale de 1935.

8. AD07, 72 W 283, pronostics réalisés à la demande du ministre de l'Intérieur qui tient à avoir une image de la représentation des forces politiques, une démarche décalée par rapport à la campagne du CDL qui prône la constitution de listes d'entente dépassant les clivages politiques.

La question de l'impact du vote des femmes se pose, et plusieurs rapports anticipent un effet négatif pour la Résistance, considérant que l'emprise du clergé sur les paroissiennes allait favoriser les partis conservateurs. Qu'en est-il ?

Les municipales du printemps 1945 : premières élections en France avec vote des femmes

Selon un rapport des RG du 23 mars 1945, sur 169 804 inscrits sur les listes électorales en Ardèche, on compte 87 698 électrices pour 82 106 électeurs. Les femmes se sont donc massivement mobilisées pour s'inscrire. Elles sont plus nombreuses que les hommes mais cela s'explique aussi par l'hémorragie masculine de la Première Guerre mondiale, par l'absence des prisonniers de guerre et par la présence des militaires sous le drapeau. L'auteur du rapport note par ailleurs que toutes les femmes ne se sont pas faites inscrire (9).

Mais celles qui ont fait la démarche votent massivement, prouvant l'intérêt porté à la conquête d'un droit qui leur avait été si longtemps refusé. Par contre, sur les listes, on est loin de la parité. Les femmes y sont très souvent absentes. Et lorsqu'il y en a, elles sont souvent reléguées à la fin. À Privas, elles sont présentes sur les trois listes concurrentes du 1^{er} tour (en première position avec cinq candidates sur celle soutenue par le CDL, quatre sur celle de droite et quatre mais en dernière position sur celle du parti radical). On note aussi la présence de trois femmes en tête de liste, dont Marie Giraud, une figure de la résistance locale, sur la liste républicaine et de défense des intérêts communaux à Marcols-les-Eaux.

L'analyse des résultats permet de mesurer l'effet limité de leur droit d'être élue (tableau 3).

À peine un tiers des communes ardéchoises élisent au moins une femme, l'arrondissement de Privas avec près de 50 % de municipalités concernées tranche par rapport à ceux de Tournon (moins de 30 %) et de Largentière (20 %). Même constatation quant au nombre de femmes élues, l'arrondissement de Privas concentrant à lui seul la moitié des élues. En tout, la présence féminine dans les conseils représente un peu plus de 5 % des élus. Le Teil, avec sept élues sur une liste d'union conduite par les communistes, caracole en tête, suivi d'Aubenas et d'Annonay (six, mais avec, surtout Annonay, plus d'habitants), puis de Vernoux (quatre élues). Marie Giraud est la seule femme élue maire dans le dépar-

tement. Trois communes ont une première adjointe (Saint-Andéol-de-Berg, Gluiras et Saint-Remèze) et cinq une deuxième adjointe (Labégude, Cruas, Le Teil, Viviers, Serrières). Annonay a une troisième adjointe.

Le bilan peut paraître maigre. Il est révélateur des énormes freins qui emprisonnent alors les consciences, mais par son côté symbolique et malgré une mise en pratique limitée, la reconnaissance de ce droit nouveau est porteur d'avenir.

Le vote féminin a-t-il desservi la Résistance comme le laissent supposer les rapports des RG ?

Succès des listes unitaires soutenues par le CDL

Les listes d'entente soutenues par le CDL se présentent presque partout. Dans les communes, elles figurent sous des noms différents annonçant parfois clairement la couleur comme liste du FURF ou liste soutenue par le CDL, très souvent comme liste « républicaine antifasciste et de la Résistance », mais aussi sous d'autres vocables comme d'« entente républicaine ». Or la plupart des listes, y compris celles de droite se disent républicaines. Le contexte local appelle très souvent les candidats à se réclamer pour la « défense des intérêts communaux ». Aussi, à moins d'une approche fine du contexte de chaque commune, est-il difficile de discerner leurs orientations profondes. D'autant plus qu'en appelant à la création de listes uniques de la Résistance en soutien au programme du CNR, on peut avoir sur la même liste un éventail très large de sensibilités allant de la droite aux communistes comme à Vals-les-Bains (Paul Ribeyre, maire désigné par Vichy, rallié à la Résistance, se déclare alors pour le soutien au GPRF et au programme du CNR). Toutefois pour se démarquer, la droite conservatrice se présente, en opposition aux listes d'entente du FURF sous la couleur de l'Union républicaine démocratique ou de Républicains indépendants, et très souvent sous une forme apolitique de défense des intérêts communaux ou paysans. On l'a vu aussi, le MRP, issu pourtant de la Résistance, tente sa chance dans plusieurs communes comme à Annonay ou à Aubenas. Les radicaux jouent aussi assez souvent leur propre carte comme à Baix, au Teil... Et dans plusieurs communes les socialistes préfèrent se présenter sous leur propre couleur comme à Vals-les-Bains ou à Vallon.

Le résultat surprend le préfet. Au lendemain du 1^{er} tour, les RG constatent « une victoire de la Résistance

Arrondissements	Largentière	Privas	Tournon	Total
Nombre de femmes élues	42	111	59	212 (sur 4072 élus en avril-mai 1945)
Nombre de communes ayant au moins une femme élue	23 (sur 111)	53 (sur 111)	37 (sur 127)	113 (sur 349)

Tableau 3 - Présence féminine dans les conseils municipaux à l'issue des élections du printemps 1945 © Jean-Louis Issartel

9. AD07, 72 W 283.

car les suffrages se sont portés sur les listes d'entente (10) ». Le CDL annonce le succès de 233 CLL sur 239. Succès évident même si le préfet repère 54 échecs de CLL sur 239. Le second tour le confirme : la victoire de la Résistance est bien là. Les listes soutenues par le CDL l'ont emporté dans toutes les agglomérations importantes d'Annonay à Bourg-Saint-Andéol, en passant par Tournon, Privas, Aubenas, Le Teil, Viviers... (carte 2). Le CDL regrette quelques échecs à Ruoms, Lalouvesc, Rosières, Montpezat...

Comme il s'agit de listes d'entente, l'analyse des rapports de force internes est difficile. Le MRP a échoué à Annonay et à Aubenas, face à la liste d'entente conduite dans ces deux villes par un socialiste (Janvier à Annonay et Constant à Aubenas. Privas (Bacconnier), Le Teil (Thibon) ont un maire communiste... À Vals, Paul Ribeyre (liste d'entente) est confirmé comme maire face à Édouard Froment dont l'échec nourrit bien des rancœurs à l'égard du PC dans les rangs socialistes... En dépit des difficultés d'analyse, la préfecture, pour répondre à une demande du ministère de l'Intérieur, en comparant l'étiquette politique des maires, constate une nette poussée à gauche (11).

Notons cependant qu'un tableau de la ventilation politique des maires donnerait une image déformée de la réalité. D'une part les maires élus l'ont été par des conseillers aux affinités parfois très contrastées. Ainsi à Privas Bacconnier est élu par une liste comprenant seulement trois communistes sur vingt-trois. Et que dire du maire de Ruoms que les documents électoraux étiquettent comme SFIO et qui est élu par un conseil où la liste adverse au CLL est majoritaire. Au niveau local, dans les communes rurales où le panachage est roi, certaines combinaisons peuvent brouiller les pistes. À Lachamp-Raphaël, le maire élu, que la préfecture désigne comme URD, se dit parrainé par le FN et déclare sur le document d'enquête envoyé à toutes les communes que son conseil n'a « aucune nuance politique bien définie », mais qu'il est « pour le relèvement de la France, la discipline, l'union, la concorde, le respect de tout ce qui est juste et bon ». Une déclaration suffisamment vague pour que chacun y trouve son compte. Il serait erroné d'accorder à cette présentation une image réelle des rapports de force entre les différentes sensibilités politiques, car ces élections, au caractère provisoire, devaient, par le biais de listes uniques, rassembler autour des valeurs d'une République régénérée un peuple meurtri par

quatre années de dictature et de collaboration avec l'Allemagne nazie.

On l'a vu, l'objectif premier du CDL et des CLL était non pas de mesurer l'influence respective de chaque parti, mais, comme le souhaitaient de nombreux résistants, de montrer à l'occasion de ces premières municipales à participation féminine la forte adhésion populaire autour de la Résistance et de son programme. De ce point de vue, la réussite est réelle, car même dans les cas où les réflexes partisans génèrent de la part de certaines formations politiques résistantes des listes concurrentes, toutes se déclarent favorables au programme du CNR. Et même lorsque la droite revendiquée (URD...) ou masquée sous une étiquette anodine se présente, on la voit à minima se déclarer favorable à la Résistance, en jetant un voile sur son passé pétainiste, et parfois se présenter sous les couleurs du FN ou des MUR-MLN.

Les élections municipales du printemps 1945 achèvent au niveau local le processus du rétablissement de la République entamé lors de l'insurrection de juin-septembre 1944. Une période fertile en événements et en actions pour bâtir un avenir que l'on espère plus radieux que les sombres années de la guerre, avec ses anticipations et aussi les dures contraintes du quotidien dans un département qui n'avait jamais subi autant de dommages depuis les guerres de religion. Un moment singulier par la puissance d'un mouvement unitaire, qui embrasse le pays au tournant de 1944-1945. Les succès électoraux de la Résistance invitent le GPRF à entamer les grandes réformes de la Libération. Quant à l'élan fusionnel, il s'estompe rapidement, même s'il se prolonge quelque peu jusqu'aux cantonales de l'automne 1945. Après les élections, le rôle des CLL devient secondaire, malgré les tentatives du CDL pour qu'ils gardent une certaine influence. Or une circulaire du ministre de l'Intérieur vient rappeler que seuls les conseils municipaux élus sont habilités à gérer les affaires de leur commune. Et le CDL lui-même au rôle de plus en plus réduit, devenu simple force de propositions dans le domaine de la reconstruction économique en particulier, va difficilement surmonter les divisions de la guerre froide à partir de 1947 avant de disparaître en 1952. Il reste que son action et celle des CLL ont été déterminantes pour qu'à la Libération après avoir renversé le pouvoir de Vichy au niveau local, ils soient parvenus à rassembler à partir des réalités locales les bases d'une nouvelle République, celle de la IV^e, indissoluble, démocratique, laïque et sociale.

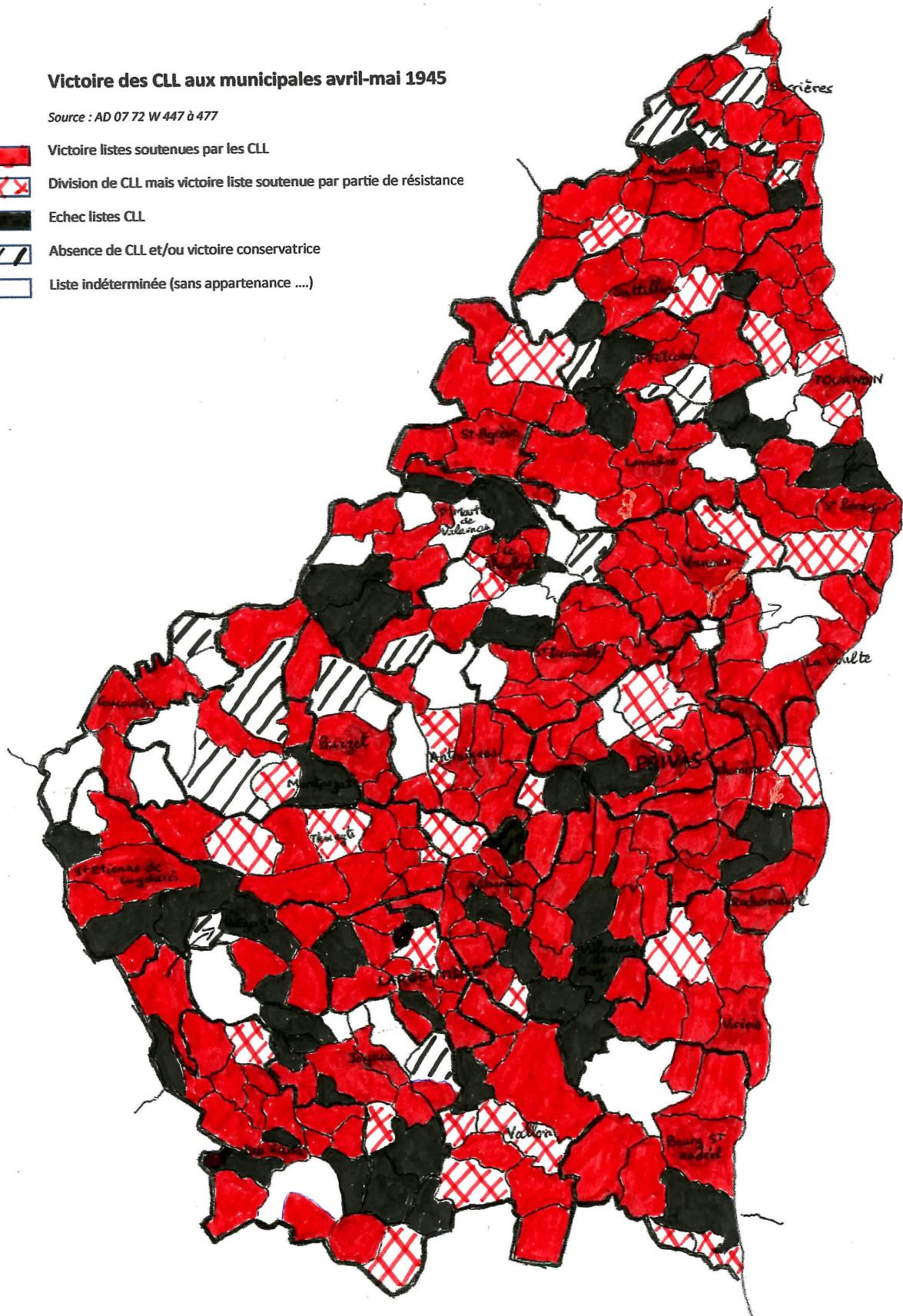
10. AD07, 72 W 110, 4 mai 1945.

11. AD07, 72 W 110, rapport du préfet du 15 mai 1945. Par rapport à 1935, Pissière note une chute de la droite (109 maires au lieu 167) ainsi que des Républicains de gauche (18 contre 34), 7 pour le nouveau parti MRP. Progrès des radicaux (147 contre 115), de la SFIO (54 contre 15) et du PCF (10 contre 3).

Victoire des CLL aux municipales avril-mai 1945

Source : AD 07 72 W 447 à 477

-  Victoire listes soutenues par les CLL
-  Division de CLL mais victoire liste soutenue par partie de résistance
-  Echec listes CLL
-  Absence de CLL et/ou victoire conservatrice
-  Liste indéterminée (sans appartenance)



Carte 2 – Résultats des municipales avril-mai 1945 © Jean-Louis Issartel